

# Tourisme

## La fréquentation touristique poursuit son embellie en 2014, grâce aux campings

En 2014, la fréquentation touristique en Bretagne est en hausse, poursuivant la tendance observée depuis 2012. L'activité touristique y est plus dynamique qu'en France métropolitaine. L'attrait des campings se confirme pour les clientèles françaises et étrangères, en emplacements nus comme locatifs. En revanche, les hôtels maintiennent leur fréquentation grâce à la clientèle étrangère.

Jean-François Hervé, Insee

Avec 16,9 millions de nuitées dans les hôtels et campings bretons, la fréquentation touristique poursuit son embellie en 2014. En effet, le nombre de nuitées augmente de 2,8 % et les arrivées progressent de 2,0 %. La fréquentation touristique en 2014 a bénéficié d'un calendrier offrant plusieurs occasions de courts séjours, notamment en mai, ainsi que d'une météo favorable sur la saison estivale. Les mois de juin et juillet ont été particulièrement ensoleillés. À l'opposé, la fréquentation baisse en 2014 en France métropolitaine.

Malgré une mauvaise année 2012, la fréquentation touristique augmente sur la période 2010-2014. Sa croissance est plus forte en Bretagne (+ 1,8 % par an) qu'en France métropolitaine (+ 0,7 % par an). En Bretagne comme en France, la hausse de la demande touristique concerne plus les campings que les hôtels.

### Campings en hausse

L'activité des campings est dynamique en 2014. Les nuitées dans les campings en Bretagne continuent leur progression et s'élèvent à 9,8 millions entre mai et septembre. La demande des touristes augmente ainsi de 5 % par rapport à 2013, alors qu'elle stagne en France métropolitaine.

Ces résultats s'observent dans les quatre départements de la région, chacun gagnant de 4,5 % à 5,4 % d'activité. Le Morbihan et le Finistère restent les deux principales destinations des touristes en hôtellerie de plein air. Ils accueillent chacun plus de 3 millions de nuitées. Dernier département par sa capacité, l'Ille-et-Vilaine approche cette année le million de nuitées en camping.

Les touristes étrangers sont toujours moins présents en Bretagne qu'en France. Ils représentent 27 % des nuitées en Bretagne contre 33 % en France métropolitaine. La clientèle étrangère est traditionnellement très présente en Ille-et-Vilaine où elle constitue 44 % de l'activité. Elle semble se développer en Finistère où elle représente cette année 34 % des nuitées contre 27 % en 2011. En revanche, elle est stable dans les Côtes-d'Armor (28 %) et moindre dans le Morbihan (16 %).

Le développement de la fréquentation des campings est porté conjointement par les emplacements nus pour tentes ou caravanes et par les emplacements locatifs (mobile homes, chalets, bungalows). La fréquentation des emplacements nus reste majoritaire. Après avoir atteint un pic à 47 % de l'activité en 2012, la part des emplacements locatifs est redescendue à 44 %, comme en 2013.

Le taux d'occupation des emplacements est plus élevé que les années précédentes, quel que soit le mois de la saison estivale. En particulier en juillet et août où l'occupation est similaire à celle de l'ensemble de la France métropolitaine, contrairement à ce qui est observé habituellement.

### Les étrangers maintiennent l'activité des hôtels

En 2014, les hôtels bretons maintiennent leur niveau d'activité des trois dernières années. Les touristes y ont effectué 7,1 millions de nuitées. Dans le même temps, la fréquentation des hôtels sur l'ensemble du territoire métropolitain a reculé de 1,4 % sur un an.

Le maintien en Bretagne du niveau de l'activité des hôtels en 2014 provient du

dynamisme de la clientèle étrangère. Globalement, l'augmentation de cette clientèle (+ 7,8 % par rapport à 2013) compense la baisse de clientèle française (- 1,4 %). Mais, par département, seul le Finistère suit cette tendance. Dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, la fréquentation des hôtels recule. L'augmentation de la clientèle étrangère n'est pas suffisante pour compenser la baisse de clientèle française. En Ille-et-Vilaine, c'est même l'inverse, la clientèle étrangère diminue alors que les Français ont été plus présents. Dans ce département, la fréquentation augmente de 2,3 %.

Au final, la clientèle étrangère reste peu nombreuse en Bretagne. Elle représente 16 % de la fréquentation des hôtels bretons contre 37 % en France métropolitaine.

En Bretagne, la durée des séjours à l'hôtel poursuit sa contraction. En 2014, les touristes restent en moyenne 1,67 nuit contre 1,74 en 2010. La durée de séjours diminue dans les trois départements bretons les plus à l'ouest, tout en restant plus élevée que la moyenne. Elle est en revanche stable au cours du temps en Ille-et-Vilaine, autour de 1,6 nuit.

La saisonnalité de l'activité des hôtels est plus marquée en Bretagne qu'en France métropolitaine. L'amplitude entre basse et haute saison est plus forte dans la région. Ainsi, en décembre et janvier, seuls 40 % des chambres disponibles en Bretagne sont louées contre environ 50 % en France métropolitaine. En revanche, au mois d'août, le taux d'occupation est de 70 % en Bretagne comme ailleurs. De plus, la haute saison dure plus longtemps en France métropolitaine où plus des deux tiers des chambres sont louées entre juin et septembre alors que ce n'est le cas qu'en août en Bretagne. ■

### Pour en savoir plus

- Auteur 1, auteur 2, « titre de la publication », collection n° xxx, mois année
- Auteur 1, auteur 2, auteur 3, « titre de la publication titre de la publication », collection n° xxx, organisme si hors insee, mois année

**1 Fréquentation des hôtels et des campings**

en milliers

	Bretagne		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
<b>Arrivées</b>	<b>4 268</b>	<b>1 876</b>	<b>110 244</b>	<b>20 770</b>
- Français	3 675	1 397	76 003	13 360
- Étrangers	593	479	34 241	7 409
<b>Nuitées</b>	<b>7 135</b>	<b>9 772</b>	<b>198 509</b>	<b>109 743</b>
- Français	5 978	7 116	125 568	73 131
- Étrangers	1 156	2 656	72 941	36 612
<b>Durée moyenne du séjour (en jours)</b>	<b>1,7</b>	<b>5,2</b>	<b>1,8</b>	<b>5,3</b>
- Français	1,6	5,1	1,7	5,5
- Étrangers	1,9	5,5	2,1	4,9

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**2 Nombre de nuitées dans les campings par département**

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Côtes-d'Armor	1 792	5,2	0,5	27,8	36,7
Finistère	3 434	4,5	1,0	34,2	49,0
Ille-et-Vilaine	989	4,5	2,5	43,3	46,9
Morbihan	3 558	5,4	1,7	15,6	41,2
<b>Bretagne</b>	<b>9 772</b>	<b>5,0</b>	<b>1,3</b>	<b>27,2</b>	<b>43,7</b>
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**3 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie**

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 353	16 115	10,9	0,4
3-4-5 étoiles	6 819	86 605	3,9	0,6
Non classés	600	7 024	-4,3	-3,8
<b>Total</b>	<b>9 772</b>	<b>109 743</b>	<b>5,0</b>	<b>0,3</b>

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département**

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Côtes-d'Armor	1 046	-0,7	2,3	13,9
Finistère	1 695	0,8	1,0	17,5
Ille-et-Vilaine	2 709	2,3	1,7	17,4
Morbihan	1 684	-3,9	1,8	14,4
<b>Bretagne</b>	<b>7 135</b>	<b>-0,0</b>	<b>1,6</b>	<b>16,2</b>
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**4 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie**

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 229	53 862	7,5	0,8
3 étoiles	2 834	71 935	2,8	-0,7
4-5 étoiles	1 167	44 287	4,3	-0,0
Non classés	904	28 426	-23,8	-9,0
<b>Total</b>	<b>7 135</b>	<b>198 509</b>	<b>-0,0</b>	<b>-1,4</b>

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**4 Taux d'occupation dans les campings**

- Nombre de nuitées - Bretagne
- Nombre d'arrivées - Bretagne
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**4 Taux d'occupation dans les hôtels**

- Bretagne - en 2014
- Bretagne - moyenne 2010-2013
- France métropolitaine - en 2014
- France métropolitaine - moyenne 2010-2013

en % du nombre de lits disponibles



Note : données 2013 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).